Organisme certificateur
Certification body

Certificat

Mortiers et produits connexes
Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant

weberniv pro

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **Saint Gobain Weber France**
2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy FR - 94370 SUCY-EN-BRIE
Usine **FR - 44690 CHÂTEAU THÉBAUD**

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.

281 S 70

Décision de reconduction n° 1161-281 S 70 du 11 mars 2021
Cette décision se substitue à la décision n° 1052-281 S 70 du 07 novembre 2017
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 13813 :
- Comportement à la flexion et à la compression

Autres caractéristiques :
- Comportement en vue du classement P (P3 ; P3R ; P4S ou P4SR) :
  > à la cohésion par traction directe sur supports à base de liants hydrauliques
  > au test d'étalement
  > au choc coupant
  > à l'abrasion Taber
  > à la flexion et à la compression
  > option R si recouvrement rapide

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :
P4S

- Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :
  > Sol à base de liants hydrauliques
  > Chape à base de sulfate de calcium*
  > Rénovation sur carrelage
  > Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles*
  > Chape asphalte sablée*

* supports admis en locaux P2 ou P3 non visés en locaux P4 et P4S

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président

Edwige PARISEL

cofrac
ACCREDITATION N° 5-0010 Scope available on / Portée disponible sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du certificat **Décision n° 1161-281 S 70 du 11 mars 2021**

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION

weberniv pro

- Taux de gâchage : de 24 à 26 % d'eau (soit 6 à 6,5 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : 2 min environ.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 2 à 3 heures.

EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS

<table>
<tr><th colspan="2" rowspan="2">Support</th><th rowspan="2">Épaisseur d'application (mm)</th><th colspan="2">Primaire</th></tr>
<tr><th>Dénomination</th><th>Consommation (g/m²)</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Support à base de liants hydrauliques</td><td>très poreux</td><td rowspan="3">3* à 10</td><td>weberprim RP
ou
weberprim universel</td><td>150 à 250
150 à 200</td></tr>
<tr><td>normalement poreux</td><td colspan="2">sans primaire</td></tr>
<tr><td>fermé</td><td rowspan="2">weberprim RP
ou
weberprim universel</td><td rowspan="2">150 à 250
150 à 200</td></tr>
<tr><td colspan="2">Chape à base de sulfate de calcium **</td><td rowspan="5">3 à 10</td></tr>
<tr><td colspan="2">Support à base de liants hydrauliques avec traces de colle **</td><td rowspan="4">weberprim universel</td><td>150 à 200</td></tr>
<tr><td colspan="2">Carrelage</td><td rowspan="3">100 à 125</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dalles plastiques semi-flexibles **</td></tr>
<tr><td colspan="2">Chape asphalte sablée **</td></tr>
<tr><td colspan="5">* 1 mm en locaux P2 avec revêtement résilient ou textile
** Supports admis en locaux P2 ou P3 non visés en locaux P4 et P4S</td></tr>
</table>

CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
weberprim RP	2 h (sec au toucher)	brosse ou rouleau
weberprim universel	15 à 45 min (film translucide jaune)	rouleau

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

.

Locaux P4 et P4S

Seuls les supports à base de liants hydrauliques neufs et anciens remis à nu, et le carrelage existant, sont visés dans les locaux P4 et P4S.